

Table Ronde La formation des Enseignants-Chercheurs novices dans l'enseignement supérieur – état des lieux en France et à l'étranger

La table ronde porte sur la formation des jeunes enseignants-chercheurs – appelés novices – aux techniques pédagogiques notamment innovantes au sein des établissements (universités, écoles d'ingénieurs..) qui les recrutent. Cette formation est notamment définie par des textes officiels récents dont le **Décret n° 2017-854 du 9 mai 2017** et le JORF n°0054 du 6 mars 2018, texte n° 23, et de l'**arrêté du 8 février 2018** fixant le cadre national de la formation visant à l'approfondissement des compétences pédagogiques des maîtres de conférences stagiaires.

Extrait : article 1 de l'arrêté de 2018

Cette formation obligatoire dispensée aux maîtres de conférences, pendant leur année de stage est organisée au sein de chaque établissement ou groupe d'établissements d'enseignement supérieur sous la responsabilité du président de l'établissement d'affectation. Cette formation vise à l'approfondissement des compétences pédagogiques générales ou spécifiques au champ disciplinaire nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant-chercheur. Elle s'inscrit dans le cadre des actions d'accompagnement et de formation de l'établissement à destination des personnels.

Cette formation est généralement dispensée par les cellules pédagogiques des établissements, elle vise à former des enseignants-chercheurs compétents en pédagogie, en terme de compétences disciplinaires comme transversales, pour accompagner les étudiants tout au long de leur cursus d'études et de formation, et ce vers la réussite.

Les textes récents sur les blocs de compétences et de connaissance intégrés aux référentiels de licence (**textes officiels JORF 7 août 2018, article 9**) viennent compléter les textes cités ci-dessus.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/7/30/ESRS1820545A/jo/texte/fr>

La table ronde réunira Christelle Lison de l'université de Sherbrooke, rédactrice de la revue RIPES, revue officielle de l'Association internationale de pédagogie universitaire, Anne Bordron, vice-présidente innovation pédagogique de l'Université de Bretagne Occidentale et d'autres acteurs directement impliqués dans la formation aux techniques innovantes.

Nous tâcherons notamment de mieux comprendre comment cet accompagnement se met en place dans les établissements français, quelles sont les difficultés rencontrées à différents niveaux, les premières retombées au sein des jeunes maîtres de conférences directement concernés ainsi qu'au niveau des étudiants qui sont amenés à bénéficier de la mise en place de ce dispositif de formation.

Il sera intéressant de discuter également de l'état des lieux dans des pays précurseurs comme le Canada (province du Québec), la Belgique ou la Suisse, connus pour être bien en avance dans le domaine des sciences de l'éducation, l'approche-programme, approche par compétence notamment.

Quelques références :

Christelle Lison et al. « Penser une formation à distance pour soutenir le développement professionnel des enseignants universitaires » , 5ème colloque international du RIFEFF, Hanoi, 2013.

Sacha Kiffer, « Apprendre à enseigner dans le supérieur : quels modèles pour la construction des compétences des universitaires novices », RIPES, 34-3, Varia, 2018.

Joëlle Demougeot-Lebel, « Enseignants-chercheurs de la génération Y : incidences sur les pratiques pédagogiques », RIPES, 30-3, Varia, 2014.

Basille Bailly et al., « La formation des enseignants universitaires nouvellement recrutés : quelles retombées ? », RIPES, 31-3, Varia, 2015.

Nicole Rege Colet et al., « Le concept de Scholarship of Teaching and Learning », Recherche & Formation, 67, pp. 91-104, 2011.

Luc Ria, « Former les enseignants du XXIème siècle » Tomes 1 & 2, 2015, de Boeck, Louvain-la-Neuve.